

BILAN D'ACTIVITÉ 2019



LE MOT DU PRÉSIDENT

Tribunal administratif de Mayotte

Depuis 2016, la quantité de requêtes enregistrées auprès du tribunal administratif de Mayotte augmente en moyenne de 35 % par an. En 2019, ce nombre a franchi la barre des 2 500 dossiers.

Les entrées relèvent pour plus de 77 % du contentieux des étrangers en raison du contexte géopolitique et économique.

Elles présentent également la caractéristique d'être pour 63 % composées de requêtes urgentes notamment de référés-libertés et mesures utiles.

Toutefois, malgré ces augmentations constantes, il convient de relever que le taux de couverture pour 2019 (98 %) est supérieur à celui de 2016 (93 %).

De même, le délai prévisible moyen de jugement qui était de 9 mois en 2018 est passé à 6 mois 11 jours en 2019.

Tribunal administratif de La Réunion

S'il a pu être constaté une stabilisation des entrées en 2018, le tribunal administratif de La Réunion pour cette année 2019 a par contre connu une augmentation de ses entrées de 23 %.

Malgré cet accroissement, le nombre des dossiers jugés s'est élevé à 1403, soit une augmentation de 31 %.

Ainsi le tribunal de La Réunion a retrouvé un taux de couverture (97 %) équivalent à celui de 2015 (97 %).

De même, le délai prévisible moyen de jugement, qui était de 14 mois et 18 jours en 2018, a été ramené à 11 mois et 14 jours en 2019.

Gil CORNEVAUX

3946

affaires enregistrées
+ 24,2 %
par rapport à 2018

3844

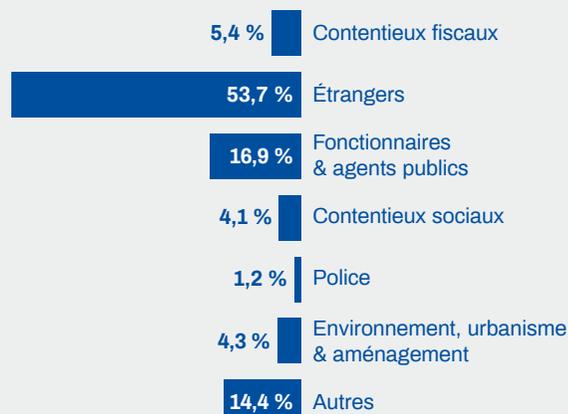
affaires jugées
+ 41,3 %
par rapport à 2018

Délai prévisible moyen de jugement

8 mois et 7 jours

- 51,8 % entre 2009 et 2019

Répartition des affaires enregistrées en 2019 par type de contentieux



Nombre d'affaires en données nettes

